

# Comment déclarer votre sinistre ? :

Tout d'abord, vous devez avertir le club de forme dès la survenance d'un événement garanti empêchant l'utilisation de votre abonnement sportif.

Vous devez ensuite, déclarer le sinistre à l'Assureur dès sa prise de connaissance dans **les cinq jours ouvrés**, sauf cas de force majeure.

Soit en se connectant directement sur le site internet : [www.mondial-assistance.fr](http://www.mondial-assistance.fr)

- ✓ Aller à la rubrique « INDEMNISATION »
- ✓ Cliquer sur le lien « Demande d'indemnisation en ligne » puis « Demande d'indemnisation »
- ✓ Indiquer le numéro du contrat :
  - 🚩 **Votre numéro de contrat est le 120089** « Assur-Abo Pass'Form »
- ✓ Grâce au menu déroulant, sélectionner :  
« Annulation voyage.....interruption d'abonnement »
- ✓ Remplissez les informations demandées et suivez les 5 étapes qui vous permettront d'obtenir un numéro de dossier sinistre et un code client. (A conserver précieusement)  
Vous pourrez grâce à ces codes suivre l'évolution de votre dossier sur le site et par téléphone.
- ✓ Un accusé de réception indiquant la liste des justificatifs à fournir vous sera adressé par retour de mail.

Soit, par téléphone du lundi au vendredi, de 9H00 à 18H00 au n° 01 42 99 03 95.